

RESITHAN FM

Fiche Produit : n° 3320
Version n° 2 du 06/2024

Couche de masse autolissante à haut pouvoir d'élongation en résine polyuréthane colorée pour revêtement sportif intérieur

DESCRIPTIF

RESITHAN FM est une résine polyuréthane aromatique colorée, sans solvant, à deux composants, souple et à haut pouvoir d'élongation.

DOMAINE D'EMPLOI

RESITHAN FM est utilisée pour la réalisation du système pour sols multisports intérieurs RESITHAN GS 10.

AVANTAGES

RESITHAN FM associe :

- › Souplesse
- › Performance mécanique
- › Elongation
- › Conformité à la norme NF en 14904 [1] testé par LABOSPORT

ASPECT ET COULEUR

RESITHAN FM est colorée, d'aspect brillant et nécessite une finition. Les couleurs disponibles sont celles du nuancier RESIPOLY (nous consulter pour les teintes).

Les résines polyuréthanes aromatiques étant jaunissantes, **RESITHAN FM** nécessite une finition.

CONDITIONNEMENT STOCKAGE

RESITHAN FM est livré en kits pré-dosés, prêts à l'emploi (consulter notre tarif).

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel.

MISE EN OEUVRE

Etat et préparation du support (tapis bouche-poré au RESITHAN TH)

Le RESITHAN TH aura été appliqué depuis moins de 3 jours (48 h par temps chaud). Au-delà, un ponçage ou un chiffonnage solvant est nécessaire. La surface devra être sèche et propre. Il conviendra de vérifier qu'il n'existe plus de porosité conduisant au tapis, qui générerait des bullages et des « cuvettes » dans l'autolissant. La planéité de la surface devra être conforme à l'exigence finale requise pour le sol. Les défauts de planéité

pourront être repris par une première couche de **RESITHAN FM** qui servira à déflacher.

Conditions d'application

La température du support et de l'air ambiant lors de l'application et de la réticulation du **RESITHAN FM** doit être supérieure à 12°C, l'humidité de l'air n'excédant pas 80%.

Application et consommation

Verser l'intégralité du contenu du récipient B dans celui contenant la partie A, agiter mécaniquement en insistant particulièrement sur la

partie inférieure et les bords du récipient. Compte tenu des différences de viscosité entre les parties A et B, il est vivement conseillé de procéder à un double mélange (versement dans un autre récipient après le premier mélange). La mise en œuvre s'effectue à la raclette. Le passage d'un rouleau débulleur, immédiatement après l'application du revêtement, est nécessaire.

RESITHAN FM sera appliquée à raison d'environ 3,9 kg/m² (3mm).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se référer aux fiches de données de sécurité du produit.

DONNEES TECHNIQUES – HOMOLOGATIONS – ESSAIS

RESITHAN FM dispose d'une classification AFNOR [NF T 36.005] : I-6a [2]

CERTIFICATIONS - CARACTÉRISTIQUES	VALIDATION - RÉSULTATS
Dosage en poids Partie A Partie B	80 % 20 %
Extrait sec théorique	100 %
Point éclair Partie A Partie B	> 100 °C > 100 °C
Densité du mélange à 23 °C	1,30 ± 0,05
Durée pratique d'utilisation à 20°C (500 g) [3]	> 25 mn
Délai approximatif de remise en service à 20°C pour : Trafic piéton Utilisation normale	24 heures 72 heures
Viscosité à 23 °C	2300 ± 500 mPa.s
Dureté Shore A après 7 jours à 23°C [4]	70 ± 3
Allongement à la rupture à 23°C [5]	> 150 %
Résistance à la rupture à 23°C [5]	6 ± 1,5 MPa

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **NORME NF EN 14904** Spécification pour les surfaces de sols sportifs multisports intérieurs.
- [2] **NORME AFNOR T 36 005** Classification des peintures, vernis et produits connexes.
- [3] **MODE OPERATOIRE LCPC** Durée pratique d'utilisation
- [4] **NORME NF EN ISO 868** Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore).
- [5] **NORME AFNOR T 51.034** Plastiques : détermination des caractéristiques en traction.

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.